

Tarifs applicables au 14/04/2026

## TRANSACTION – VENTE (de biens entre particuliers)

Prix de vente du bien	Honoraires TTC maximum
De 0 à 100 000 €	10 % avec un minimum de 3 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	7.5 %
De 150 001 € à 200 000 €	7 %
De 200 001 € à 250 000 €	6.5 %
De 250 001 € à 300 000 €	6 %
De 300 001 € à 350 000 €	5.5 %
Supérieur à 350 001 €	5 %

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

## TRANSACTION – VENTE (Fonds de Commerces et Entreprises)

Prix de vente du bien	Honoraires TTC
De 0 à 100 000 €	10 % avec un minimum de 3 000 €
De 100 001 € à 150 000 €	9 %
De 150 001 € à 200 000 €	8 %
De 200 001 € à 300 000 €	7 %
De 300 001 € à 500 000 €	6 %
Supérieur à 500 001 €	5 %

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.

Le redevable des honoraires est l'Acquéreur.

## LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

- Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :

Honoraires à la charge du bailleur : **10 € TTC / m<sup>2</sup>**

Honoraires à la charge du locataire : **10 € TTC / m<sup>2</sup>**

- Honoraires d'établissement d'état des lieux (entrée / sortie) :

Honoraires à la charge du bailleur : **3 € TTC / m<sup>2</sup>**

Honoraires à la charge du locataire : **3 € TTC / m<sup>2</sup>**

- **Garage / Parking / Box** - Honoraires de visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail et d'établissement d'état des lieux (entrée / sortie) :

Honoraires à la charge du bailleur : **Forfait : 150 € TTC**

Honoraires à la charge du locataire : **Forfait : 150 € TTC**

### GESTION LOCATIVE (Particuliers)

BASIQUE	SÉRÉNITÉ
TTC	TTC
6,5 %	8 %

OFFRE STATIONNEMENT : 10 % TTC

Aide à la déclaration de revenus fonciers : 60 € TTC

### GESTION LOCATIVE (Locaux Professionnels)

Honoraires : \_\_\_\_\_ 15 % HT du loyer annuel (soit 18 % TTC)

Aide à la déclaration de revenus fonciers : 60 € TTC

### EXPERTISE

TYPE DE BIENS	Honoraires TTC
Garage / T1 / T2	600 €
T3	720 €
T4	840 €
T5	960 €
Maison jusqu'à 150 m <sup>2</sup> *	1 800 €
Terrain jusqu'à 500 m <sup>2</sup> *	1 200 €

\*Au-delà, sur devis

